

Dix ans de cercle de silence

Les cercles de silence, lancés en octobre 2007 par des franciscains de Toulouse et rapidement répandus partout en France, sont des rassemblements d'une heure par mois sur la place publique, pour amener les passants à s'interroger sur le sort fait aux migrants.

Sous les prétextes divers, en fonction des majorités au pouvoir, de réguler les flux migratoires, de protéger les frontières, de diminuer le chômage, de faire reculer le terrorisme, d'assurer la cohésion sociale... ou la sécurité, les autorités de ce pays n'ont cessé, dans une grande continuité, de rendre plus difficile le séjour des étrangers.

En restreignant de façon drastique les possibilités légales d'entrée sur le territoire, nos responsables politiques prennent le risque de rendre de plus en plus dangereux les chemins de l'exil. Près de 5000 morts par an en Méditerranée, probablement davantage dans le Sahara, à l'abri des regards, c'est le bilan catastrophique de la guerre que l'Europe mène contre un ennemi qu'elle s'invente. Le chiffre d'affaire des mafias de passeurs est le seul bénéfice palpable de ces politiques par ailleurs très coûteuses en fonds publics (une reconduite à la frontière revient en moyenne à 23000€ à la collectivité d'après une enquête du Sénat).

Le parti pris de suspicion généralisée des services de l'Etat dans l'examen des demandes d'asile et de séjour, la rétention administrative humiliante et destructrice pour les adultes et, concernant les enfants, condamnée par toutes les instances de défense des droits de l'homme (Défenseur des Droits, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Cour Européenne des Droits de l'Homme), n'est pas digne d'un Etat de droit. Certaines personnes renvoyées dans leur pays se retrouvent enfermées, torturées ou assassinées à leur retour, la France ou l'Europe considérant qu'elles ne risquent rien dans des pays comme l'Afghanistan, le Soudan entre autres, pourtant jugés dangereux et déconseillés aux ressortissants français.

Parce que 70 ans après la proclamation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme nous constatons que les droits et la dignité des exilés, des migrants, des demandeurs d'asile, ne sont toujours pas respectés, nous continuons, chacun à notre manière, à revendiquer leur application.

Le cercle de silence de Strasbourg « fêtera » ses dix ans le 30 mai prochain. Le silence n'est pas un cri mais il peut signifier plus que beaucoup de slogans. Le silence dérange parce qu'il oblige à faire une pause, à s'interroger, il interpelle. Aussi, nous nous rassemblerons ce 30 mai, pour marquer collectivement et symboliquement dans la durée notre protestation commune. Nous appelons à ce rassemblement, ce mois-ci et les suivants, tous ceux et celles qui veulent protester contre le sort fait aux étrangers : ce ne sont pas des ennemis. Nous sommes tous des êtres humains.

Le cercle de silence de Strasbourg se tient le 30 de chaque mois place Kléber de 18h à 19h.

Il est ouvert à tous ceux qui veulent s'y joindre, quelques minutes ou toute l'heure.

<http://cerclesdesilence-alsace.fr>